

Projet d'établissement

Ce projet d'établissement s'inscrit dans la volonté commune des acteurs de notre hôpital psychiatrique public de répondre, avec humanisme et rigueur, aux besoins d'accompagnement en santé mentale du territoire.

Notre établissement a pour mission d'accueillir, de soigner et d'accompagner les personnes en souffrance psychique, dans le respect de leur dignité, de leurs droits et de leur singularité. Il s'agit d'un engagement fort

envers les patients, leurs proches et l'ensemble des partenaires qui contribuent aux parcours de soins et d'insertion.

Le contexte actuel de « crise » de la psychiatrie publique, et la prise de conscience de la place de la santé mentale dans la société ont conduit le gouvernement à la désigner comme grande cause nationale en 2025.

Un volet spécifique lui est consacré dans le projet régional de santé et les acteurs en charge des différentes politiques publiques sont mobilisés dans le portage des projets territoriaux de santé mentale ainsi que dans les contrats locaux de santé. En effet, la prévalence de la souffrance psychique et des troubles graves se développe dès l'enfance.

Les organisations de soins et les modalités d'accompagnement restent hétérogènes et insatisfaisantes au regard de l'accès aux droits et à la dignité des personnes vivant avec des troubles psychiques.

Toutefois, les capacités de notre discipline à penser ses actions en articulation avec les enjeux sociaux et médico-sociaux, et l'engagement des soignants pour enrichir leurs pratiques et renforcer l'accès aux soins, participent à déstigmatiser progressivement les pathologies psychiatriques et à rendre plus attractif ce champ professionnel, qui est au cœur des politiques de santé publique.

Ce projet s'inscrit dans la poursuite du précédent et tient particulièrement à rappeler les valeurs fondamentales :

- Une approche globale, humaine et dynamique du sujet, ancrée dans la politique de secteur, pour une conception des soins privilégiant la dimension relationnelle et attentive aux déterminants institutionnels
- Une opposition historique à la contention physique et une réflexion collective soutenue pour une psychiatrie de moindre coercition dans un hôpital ouvert, engagé dans la diminution du nombre et de l'utilisation des chambres d'isolement
- Une gouvernance participative et collégiale et des liens réguliers entre tous les personnels de l'établissement au service des patients et leur famille, des espaces de rencontres et de discussion ouverts aux personnels soignants techniques ou administratifs, qui ne cessent d'alimenter la réflexion pour construire de nouveaux projets.
- Une place primordiale pour les usagers et leurs représentants au sein des instances et dans les espaces de réflexion, associés à l'élaboration des projets et dans la vie de l'établissement. Une prise en compte de leurs idées et de leurs expériences pour tendre davantage de démocratie sanitaire.
- Une dynamique alliant les principes à l'origine du secteur à l'innovation. C'est en effet grâce à des bases sectorielles solides que d'autres équipes ou projets innovants voient le jour, afin de compléter notre offre et d'enrichir nos pratiques.

Nous tenons à saluer ce travail collaboratif qui repose sur l'écoute, le partage d'expériences et la complémentarité des expériences des équipes de l'établissement ainsi qu'à remercier l'ensemble des professionnels et partenaires ayant contribué à l'élaboration de ce projet.

Télécharger le

[Projet d'établissement 2026-2030 complet](#)

Voir la présentation du nouveau

[Projet d'Etablissement du CH Valvert 2026-2030](#)

Feuilleter la présentation sur

[Calaméo \(<https://www.calameo.com/read/0076369053e306ee02a0b>\)](#)

.

**CENTRE HOSPITALIER
VALVERT**

78, Boulevard des
Libérateurs
13011 Marseille
04 91 87 67 00